

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2024 – 2029





PRÉAMBULE

Dans un contexte en perpétuelle évolution où les besoins de santé de la population sont de plus en plus complexes et variés, le Centre Le Vallespir s'engage à offrir des services de qualité répondant aux exigences les plus élevées en matière de soins, de prévention, et de réadaptation.

Fidèle à sa mission fondamentale, notre établissement place le patient au cœur de ses préoccupations. Nous aspirons à fournir des soins individualisés, respectueux de la dignité et des droits de chaque individu, dans un environnement accueillant et sécurisé. Convaincus que la santé est un bien précieux qui mérite une attention particulière, nous nous engageons à promouvoir une approche holistique de la santé, intégrant les dimensions physiques, psychologiques, sociales.

Nous sommes résolument tournés vers l'innovation et l'amélioration continue de nos pratiques, afin de garantir une prise en charge optimale, fondée sur les dernières avancées scientifiques et les meilleures pratiques cliniques.

Enfin, conscients de notre responsabilité envers la communauté que nous servons, nous nous efforçons de contribuer activement à l'amélioration de la santé publique, en favorisant la prévention, l'éducation et la sensibilisation aux enjeux de santé.

Ce projet d'établissement incarne notre engagement à œuvrer ensemble pour le bien-être et la santé de tous.

Sébastien FLEURY
Directeur

Catherine MISSONNIER
Président de la CME

Isabelle PARQUIN
Président de la CDU

SOMMAIRE

CHAPITRE 1

LE CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- 1. L'établissement et son territoire 6
- 2. L'établissement et son contexte 9
- 3. La démarche participative et concertée de l'écriture du projet d'établissement 13

CHAPITRE 2

ORIENTATIONS ET PROJETS 2024 – 2029

- Axe 1. Conforter la place de l'établissement sur son territoire et contribuer à améliorer la réponse aux besoins 15
- Axe 2. Développer la qualité, la sécurité et la pertinence dans les prises en charge et renforcer la place des patients 26
- Axe 3. Affirmer la responsabilité sociétale de l'établissement 30

CHAPITRE 3

LE PROJET DES USAGERS

- Axe 1. Faire connaître le rôle des représentants des usagers auprès des professionnels de santé et des usagers 35
- Axe 2. Contribuer à l'expression de l'expérience patient et de ses proches pour faciliter l'engagement du patient 36
- Axe 3. Renforcer les droits des patients dans l'établissement 37



CHAPITRE 1

LE CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- 1.** L'établissement et son territoire
- 2.** L'établissement et son contexte
- 3.** La démarche participative et concertée de l'écriture du projet d'établissement

1.

L'établissement et son territoire

a. Présentation de l'UGECAM OCCITANIE

Les établissements de santé de l'Assurance Maladie ont été créés dans le contexte d'après-guerre afin de développer une offre de soins de proximité à la fois dans le domaine sanitaire et médico-social.

La loi hospitalière de 1991 et les ordonnances de 1996 ont permis à l'Assurance Maladie d'être représentée au sein des instances décisionnelles des Agences régionales de l'hospitalisation (ARH)[1].

Dans ce contexte, afin de séparer les rôles de régulateur et d'opérateur de l'Assurance Maladie, la création d'organismes de Sécurité Sociale dédiés à la gestion d'établissements s'est imposée. 13 Unions pour la Gestion des Etablissements des Caisses de l'Assurance Maladie (UGECAM) ont ainsi vu le jour en 2000.

Elles ont pour mission en premier lieu d'assurer l'orientation et la gestion des établissements de l'Assurance Maladie en conformité avec les dispositifs de planification en vigueur et la réglementation applicable à ces structures, et en second lieu de gérer le patrimoine dévolu à ces structures.

L'UGECAM Occitanie gère 22 structures sanitaires et médico-sociales pour un total de 1 253 lits et places. Il s'adresse à tous les âges (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) pour des prises en charge sanitaires (médecine, soins de suite polyvalents ou spécialisés, soins palliatifs) et des prises en charge médico-sociales (déficiences motrices, intellectuelles, polyhandicap, troubles de la conduite et du comportement, reconversion et réinsertion professionnelle). Son siège se situe à Castelnau-le-Lez (34).

L'UGECAM Occitanie œuvre également dans la gestion de dispositifs inclusifs pour des personnes en situation de handicap avec un Habitat Inclusif à Béziers (2 Toits pour Soi), 5 Groupes d'Entraide Mutuelle pour les personnes atteintes de traumatismes crâniens et cérébro-lésions, de troubles psychiques et de troubles du spectre autistique (Béziers, Montpellier, Cœur de Causse (Le Lot), Pamiers (Ariège)) et deux dispositifs Assistance au Projet et Parcours de Vie (Hérault Ouest Littoral et Ariège)

Il s'agit d'un organisme de droit privé investi d'une mission de service public. Ses orientations générales sont fixées par la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM).

L'UGECAM Occitanie gère les établissements suivants sur son territoire :

Etablissements sanitaires :

- Centre Médical l'Egrégore – Caveirac (30)
- M.E.C.S.[1] de Castelnuvel – Légevin (31)
- Clinique Médicale Mas de Rochet – Castelnau-le-Lez (34)
- Centre Le Vallespir – Le Boulou (66)

Etablissements et Services Médico-sociaux :

- DITEP[2] et SESSAD[3] – La Tour du Crieu (09)
- Centre de Réadaptation et d'Insertion Professionnelle (CRIP) – Castelnau-le-Lez (34)
- UEROS CRIP – Castelnau-le-Lez (34)
- IFAS et IFSI CRIP - Castelnau-le-Lez (34)
- ESAT[4] « Hors les murs » La Palanca – Castelnau-le-Lez (34)

[1] (Légifrance, 2022 ; Légifrance 22/06/2000)

[2] Maison d'enfant à caractère social

[3] Dispositif Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

[4] Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

[5] Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail

- MAS[1] Centre Alexandre Jollien – Lamalou-les-Bains (34)
- IEM[2] Centre Alexandre Jollien – Lamalou-les-Bains (34)
- SESSAD EOLE - Centre Alexandre Jollien – Béziers (34)
- SESSAD BOREAL - Centre Alexandre Jollien – Béziers (34)
- CAMSP[3] Centre Alexandre Jollien – Béziers (34)
- CMPP[4] Centre Alexandre Jollien – Béziers (34)
- CAMSP Centre Alexandre Jollien - Sète (34)
- IME - CMEE Fontcaude – Montpellier (34)
- SESSAD – CMEE Fontcaude – Montpellier (34)
- UEMA[5] – Ecole Maternelle Michelet – Béziers (34)
- DAR[6] – Ecole Élémentaire Jean Moulin – Castelnau le Lez (34)
- MAS Le Nid Cerdan – Saillagouse (66)

Tous ces établissements incarnent les valeurs de l'UGE CAM que sont la solidarité, la protection, la dignité et l'universalité, pour l'accès et la continuité des soins pour tous.

L'Union emploie, en 2023, 974 salariés pour un budget total de 80 millions d'euros.

b. Positionnement sur le territoire de santé

Caractéristiques de la population

Au 1er janvier 2022, le département des Pyrénées-Orientales compte 226 communes réparties en 17 cantons et 12 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), dont une communauté urbaine (CU) et 11 communautés de communes (CC).

Entre 2014 et 2020, la population du département augmente de 3.52 %, un rythme deux fois supérieur à celui de la France métropolitaine.

Le territoire du Centre Le Vallespir s'étend de Cerbère à l'Est jusqu'à Prats-de-Mollo à l'Ouest et Thuir au nord. Il comprend les communautés de communes des Aspres, du Vallespir, du Haut Vallespir et des Albères. Cette zone couvre une superficie d'environ 1 173 km² et abrite près de 108 000 habitants soit un peu plus de 22 % de la population des Pyrénées Orientales. En 2019, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus dans la population atteignait 38,3 %, avec respectivement 23,4 % pour la tranche d'âge de 60 à 74 ans et 14,8 % pour celle de 75 ans ou plus. Cette part est nettement supérieure à celles observées au niveau du département (32,7 %) et de la région (29 %), et considérablement plus élevée qu'au niveau national (26,2 %). Le territoire présente une proportion relativement plus faible de jeunes de moins de 30 ans (26%) par rapport au département (32,5%), à la région (34%) et à la France métropolitaine (36%).

Il est important de souligner que le taux de passages aux urgences non suivis d'hospitalisation était plus élevé dans le département par rapport aux autres niveaux géographiques, avec une différence de -2,1% par rapport au territoire. Cette différence peut indiquer une disparité dans la prise en charge des patients dans le département, pouvant être attribuée à des facteurs tels que l'accès aux soins, la disponibilité des services de santé ou encore les caractéristiques de la population.

-
- [6] Maison d'Accueil Spécialisée
 - [7] Institut d'Education Motrice
 - [8] Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
 - [9] Centre Médico-Psycho-Pédagogiques
 - [10] Unité d'Enseignement MATernelle
 - [11] Dispositif d'Auto-Régulation

L'offre de soins du territoire

Le Centre Le Vallespir est implanté sur le territoire des Pyrénées Orientales qui compte 491 000 habitants et dont la densité moyenne est de 116 habitants/km².

Il est situé sur la commune de « Le Boulou » (66160), à 20 km kilomètres de Perpignan, à proximité de l'autoroute et de la frontière espagnole.

Le bâtiment est niché au cœur d'un parc boisé et préservé de 3.5 hectares face au pic du Canigou, en bordure du Tech.

Il se trouve sur un territoire de santé où la prise en charge des adultes est assurée par des établissements de santé de différents types (cf tableau ci-dessous) dont 4 établissements de soins médicaux et de réadaptation (SMR).

Type de structures	Sur le territoire	Sur les communes
Sanitaires		
Cliniques de SMR	4	Le Boulou (1)
		Collioure (1)
		Amélie-les-Bains-Palalda (1)
		Montbolo (1)
Maison de Santé Pluriprofessionnelle	2	Arles-sur-Tech (1) Le Boulou (1)
Groupement de coopération sanitaire	3	Thuir (3)
Clinique MCO	1	Céret (1)
Centres de santé non typés eCDS-ATIH	1	Elne (1)
Centres de dialyse & Structures alternatives aux centres	3	Le Boulou (1)
		Argelès-sur-Mer (1)
		Elne (1)
Médico-social		
Services de Soins Infirmiers à Domicile	6	Céret (1)
		Argelès-sur-Mer (1)
		Saint-André (1)
		Thuir (1)
		Arles-sur-Tech (1)
		Prats-de-Mollo-la-Preste (1)
Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	14	Céret (1)
		Saint-Jean-Pla-de-Corts (1)
		Argelès-sur-Mer (1)
		Banyuls-sur-Mer (2)
		Collioure (1)
		Elne (1)
		Port-Vendres (1)
		Sorède (1)
		Villelongue-dels-Monts (1)
		Thuir (1)
		Arles-sur-Tech (1)
		Prats-de-Mollo-la-Preste (1)
		Saint-Laurent-de-Cerdans (1)

[12] INSEE 2023

Le Centre Le Vallespir collabore étroitement avec les établissements de santé publics ou privés de la région perpignanaise, ainsi que les établissements sociaux ou médico-sociaux (ESMS) du territoire. On compte parmi eux le Centre Hospitalier de Perpignan, la Clinique Le Vallespir de Céret, la Clinique Saint Pierre et la Polyclinique Médipôle Saint Roch à Perpignan également.

En outre, des collaborations étroites sont établies avec les partenaires de la ville, tels que le Contrat Local de Santé (CLS), les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), et les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP). Ces alliances renforcées reflètent l'engagement continu du Centre Le Vallespir à fournir des soins de qualité et à jouer un rôle actif au sein du réseau de santé local.

2.

L'établissement et son contexte

a. Le Centre le Vallespir

Le Centre « Le Vallespir » est un établissement autorisé en Soins de Médecine et de Réadaptation (SMR), de type privé d'intérêt collectif (ESPIC). Il s'engage activement dans les missions dévolues aux Etablissements de l'Assurance Maladie, centrées sur l'accompagnement, les soins, la réadaptation et la réinsertion, tout en embrassant les valeurs de qualité, proximité et compétence.

Fondé en 1968, il offre à ce jour une capacité d'accueil de 96 lits en hospitalisation complète organisés en deux secteurs, structurés en fonction des besoins du territoire et des expertises développées par les équipes soignantes.

L'objectif des soins médicaux et de réadaptation (autrefois appelés "moyen séjour", puis "SSR" pour Soins de Suite et de Réadaptation) est de prévenir ou d'atténuer les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques ou sociales des déficiences et des limitations de capacité des patients, tout en favorisant leur réadaptation et leur réintégration dans la société. Pour cela, l'établissement propose à ses patients :

- des soins médicaux, qu'ils soient curatifs ou palliatifs,
- de la rééducation et réadaptation,
- des actions de prévention et d'éducation thérapeutique,
- la préparation et l'accompagnement à la réinsertion familiale, sociale, et professionnelle.

b. L'offre de soins de l'établissement

Les différentes prises en charge de l'établissement

Le Centre Le Vallespir dispose de 96 chambres individuelles réparties sur un bâtiment à 2 ailes et à 3 étages dont :

- 33 lits dédiés à la prise en charge en SMR des maladies du système digestif, métabolique et endocrinien. Les durées d'hospitalisation y sont généralement de plusieurs semaines. L'équipe a également instauré depuis octobre 2023 une hospitalisation de semaine pour optimiser et rendre plus accessible l'accès aux soins aux personnes en situation d'obésité complexe ou en parcours de chirurgie bariatrique. Une consultation externe avec les médecins nutritionnistes s'est également ouverte, à la fois pour répondre à la demande d'avis de second recours, et permettre un meilleur suivi post-hospitalisation, sur un département faiblement représenté sur la spécialité (DESC Nutrition et/ou DES endocrinologie).
- 63 lits dédiés aux SMR polyvalents à orientation gériatrique et oncologique dont 8 Lits Identifiés Soins Palliatifs (LISP).

Les projets médicaux des deux services convergent sur la prise en soins des maladies chroniques, la nutrition du sujet âgé et la prise en soins des patients atteints d'obésité et de diabète.

Depuis mai 2023, l'établissement accueille également une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) composée de trois médecins généralistes, un infirmier et un kinésithérapeute.

Enfin, depuis septembre 2023, l'établissement a acquis un DEXAscan, permettant le dépistage de l'ostéoporose par ostéodensimétrie, et l'analyse de la composition corporelle des patients hospitalisés. La réalisation de ces examens a été ouverte au public externe depuis janvier 2024.

Activité

MENTION SSR/ Reconnaissance contractuelle	Activité 2021	Part sur activité totale	Activité 2022	Part sur activité totale	Activité 2023	Part sur activité totale
Polyvalent (onco/ gériatrie)	9 941	49%	12 624	50%	17 143	60%
Soins palliatifs	3 112	15%	4 433	18%	3 291	12%
Digestif métaboliques	7 441	36%	8 155	32%	8 071	28%
TOTAL	20 494	100%	25 212	100%	28 505	100%

En 2023, le nombre d'admissions en hospitalisation complète s'est élevé à 1 055, comparé à 1 040 en 2022, maintenant ainsi une activité stable.

Le Centre Le Vallespir a enregistré 28 505 journées d'hospitalisation en 2023 contre 25 212 en 2022.

Les soins palliatifs, dont la capacité actuelle est de 8 lits, ont un taux d'occupation de 127%, témoignant la nécessité d'augmenter le nombre de lits. Cette perspective est soutenue par les autres professionnels de la spécialité, au regard également de la faible offre de soins dans cette spécialité sur le territoire. Une demande de contractualisation de 4 lits supplémentaires est en cours.

La réforme des autorisations d'activité de soins Médicaux et de Réadaptation issue de la publication des décrets et instructions de janvier et septembre 2022 vise notamment à mieux rendre compte de l'activité effective des établissements et notamment des évolutions des prises en soins effectuées et des profils de patients accueillis. Dans ce contexte, le Centre Le Vallespir va modifier l'identification de ses services et demander les autorisations pour les mentions suivantes :

- Mention « polyvalent »
- Mention « Système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »
- Mention « Gériatrie »
- Mention « Oncologie »

Ainsi qu'une autorisation spécifique en Médecine Générale.

Origine géographique et démographique des patients

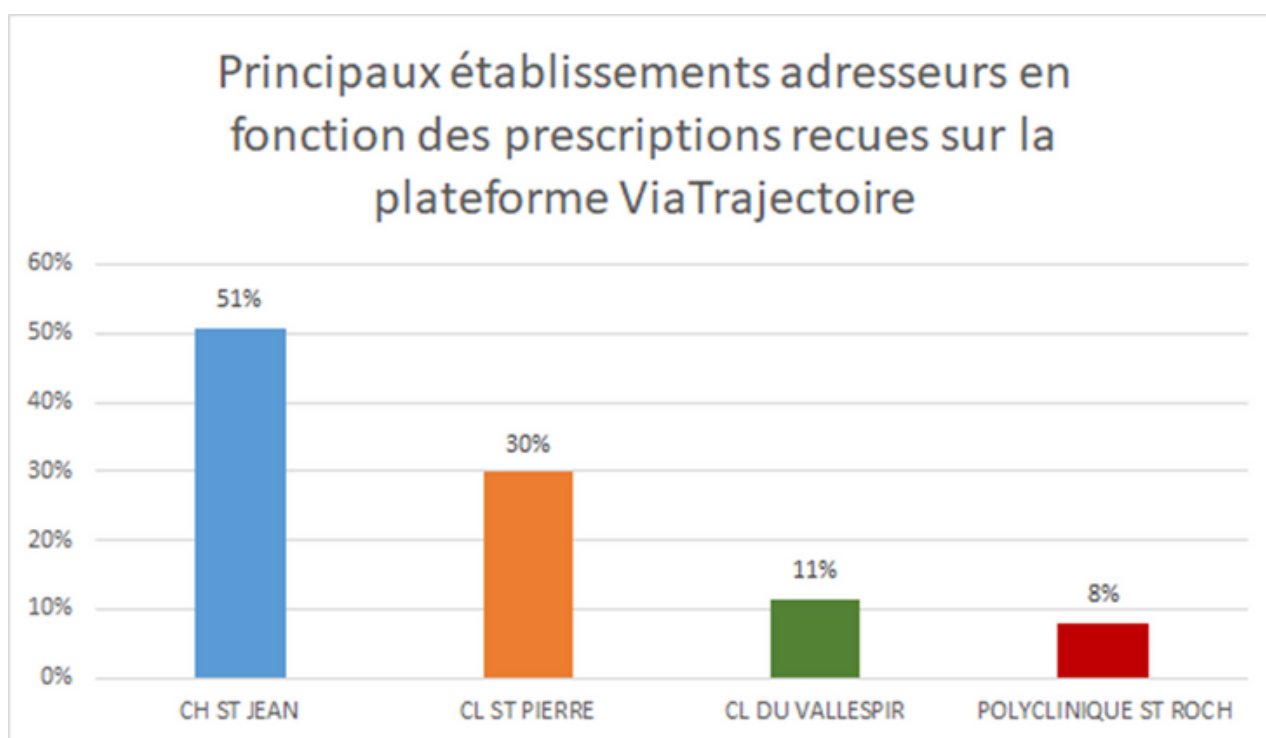
De par sa spécialité et son ancienneté, le pôle métabolique jouit d'une réputation qui dépasse les limites du département. Les soins qui y sont dispensés sont majoritairement des soins programmés, ainsi la majorité des patients pris en soins proviennent de leur domicile directement (à hauteur de 95%) principalement de l'Aude et des Pyrénées Orientales, des autres départements limitrophes dans une moindre mesure. Ils sont adressés au service par la médecine de ville (toutes spécialités) et par les services d'endocrinologie et de chirurgie digestive du CH de Perpignan.

Les prises en soins des patients du secteur polyvalent font suite à un évènement aigu ayant nécessité le recours aux services de court séjour du département. Le service accueille également des patients directement depuis leur domicile, en lien direct avec la médecine de ville ou les Services d'Accueil des Urgences du département.

Etablissements adresseurs

Les patients du pôle de soins polyvalents sont adressés principalement par le Centre Hospitalier de Perpignan (tous services) et les cliniques privées du département. Les demandes d'admission sont informatisées et centralisées par le logiciel Via Trajectoire. Certains patients peuvent être admis directement sur demande de la médecine de ville.

La plupart des demandes des patients du pôle métabolique sont complétées par la médecine de ville via un dossier spécifique. Quelques patients sont adressés par les services spécialisés du département.



Les commissions

La direction de l'établissement et l'ensemble des équipes s'engagent transversalement dans les différentes instances au quotidien pour mener une réflexion constante sur les différents thèmes suivants (par ordre alphabétique) :

- Cellule Locale Éthique : En cours de création, cette structure traitera des questions éthiques rencontrées dans la pratique quotidienne, en lien avec la cellule Régional d'Éthique de l'UGECAM Occitanie.
- CLAN (Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition) : conseille en matière de qualité et de sécurité de l'alimentation et de la nutrition des patients et personnels du centre
- CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur) : aide à la définition d'une politique de soins cohérente en matière de prise en soins de la douleur
- CLIN (Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales) : assure une veille et développe les stratégies pour éviter les infections au sein de l'établissement
- CIV (Comité d'Identito-Vigilance) : vérifie la fiabilité et la sécurité des données d'identification des patients
- Commission Urgences : Propose des simulations et formations aux soins d'urgence dans le but d'entretenir les connaissances et améliorer les pratiques.
- CDU (Commission des Usagers) : intègre la participation des patients et de leurs proches à l'amélioration des soins
- COMEDIMS (COMmission du MEDicament et des DISpositifs Médicaux Stériles) : Supervise la gestion, l'utilisation et la sécurité des médicaments et dispositifs médicaux stériles
- COPIL LSST (Lieu de Santé Sans Tabac) : agit pour la prévention et l'accompagnement des individus présentant un tabagisme
- COPIL Qualité : Supervise la mise en œuvre des politiques portant sur la qualité de l'offre et des soins et leur amélioration continue
- Groupe Alimentation Plaisir : réfléchit une alimentation adaptée à certains contextes particuliers tels que la fin de vie
- Groupe Bienveillance : Veille au respect de la dignité et au bien-être des patients durant leurs prises en soins
- Groupe Chutes : analyse les événements et met en place des mesures de prévention pour réduire les risques de chutes des patients.
- Groupe Culture : amène la culture sous toutes ses formes et pour tous dans les murs de l'établissement
- Groupe Développement Durable : réfléchit et met en place des solutions pour limiter l'impact de l'établissement sur son environnement et accompagner sa transition écologique
- Groupe DUERP-SST (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels - Santé et Sécurité au Travail) : identifie, évalue et prévient les risques professionnels des travailleurs
- Groupe EI (Événements Indésirables) : Analyse des événements indésirables survenus dans l'établissement afin de mettre en place un plan d'actions si nécessaire et d'améliorer constamment les pratiques
- Groupe QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) : œuvre pour favoriser un environnement professionnel épanouissant
- Groupe Sécurité Incendie : Assure la prévention des départs de feu, la formation du personnel et la sécurité des personnes en cas d'urgence incendie.
- Commission ETP (Education Thérapeutique du Patient) : assurant le suivi du programme « Obésité » et le développement de nouveaux programmes.

La diversité de ces commissions et groupes de travail reflète l'engagement envers l'excellence au quotidien. Des priorités concrètes y sont déterminées, en cohérence entre les préoccupations du personnel et des patients.

3.

La démarche participative et concertée de l'écriture du projet d'établissement

La démarche d'élaboration du projet d'établissement a été engagée en 2023.

Elle s'est appuyée sur :

- La Convention d'Objectifs et de Gestion entre l'Etat et la CNAM 2023-2027
- Le Projet Régional de Santé Occitanie 2023-2028
- Le Projet Stratégique de l'UGECAM OCCITANIE 2024 -2028
- Le Projet Stratégique de l'établissement

Ce projet d'établissement est également le fruit d'un travail collaboratif entre les professionnels médicaux, paramédicaux, administratifs, les représentants des usagers, ainsi que les membres de la direction et de l'encadrement de l'établissement.

Différents groupes de travail interprofessionnels et interdisciplinaires se sont réunis pour le constituer.

Au regard des orientations stratégiques du Plan Régional de Santé et des réponses à apporter aux besoins de la population, les échanges ont permis d'identifier plusieurs objectifs pour l'établissement pour les 5 prochaines années :

- Conforter la place de l'établissement et adapter son offre de soin aux besoins du territoire.
- Structurer les parcours de soins afin d'améliorer leur efficacité.
- Maintenir la haute qualité des soins en développant la qualité et l'innovation.
- Renforcer la place des patients au travers des représentants des usagers.
- Se positionner en tant qu'hôpital de proximité.
- Ouvrir des lits de médecine.
- Augmenter le nombre de lits identifiés soins palliatifs.
- Développer des alternatives à l'hospitalisation complète.



CHAPITRE 2

ORIENTATIONS ET PROJETS 2024 – 2029

- Axe 1.** Conforter la place de l'établissement sur son territoire et contribuer à améliorer la réponse aux besoins
- Axe 2.** Développer la qualité, la sécurité et la pertinence dans les prises en charge et renforcer la place des patients
- Axe 3.** Affirmer la responsabilité sociétale de l'établissement

1.

Conforter la place de l'établissement sur son territoire et contribuer à améliorer la réponse aux besoins

Objectif 1 : Conforter la dynamique médico-soignante de chaque filière et son niveau d'expertise

a. Prise en charge des affections du système digestif, endocrinologie, diabétologie et nutrition

Le Centre Le Vallespir s'inscrit dans une démarche de coordination et de partenariat dans la filière des maladies métaboliques.

L'établissement est largement reconnu et clairement identifié sur le territoire. Les équipes ont développé une grande expertise de la prise en soins de ces patients.

L'activité du service, principalement axée sur la prise en soins de l'obésité, représente 80 % des motifs d'adresses. 40% des patients accueillis au service métabolique souffre d'un diabète. Actuellement proposé dans le cadre d'une hospitalisation complète, le programme d'Education Thérapeutique « Une Vie Plus Légère » s'étale sur 3 à 4 semaines, en complément de soins diététiques, d'Activité Physique Adaptée, de kinésithérapie, et psychologiques. L'équipe entend conserver et entretenir son expertise et la qualité des prises en soins en Hospitalisation Complète.

Fort de cette expertise, le Centre Le Vallespir souhaite développer l'Hospitalisation à Temps Partiel. Plusieurs constatations actuelles sous-tendent ce projet :

- La moitié de l'activité de ce service concerne des patients vivant à moins de 30 minutes du centre
- Les indicateurs de performance de cette activité reflètent la nécessité d'une nouvelle dynamique suite aux changements de paradigmes dans le traitement de l'obésité.

Hospitalisations à temps partiel

Un des objectifs prioritaires de l'HTP sera de poursuivre la prise en charge des patients à l'issue d'une Hospitalisation Complète ou de semaine, si des besoins spécifiques en soins éducatifs ou rééducatifs auraient été identifiés.

Les besoins d'HTP sont en effet identifiés pour la prise en soins des troubles alimentaires, pour l'éducation thérapeutique du patient présentant un diabète, ainsi que lors de situations d'obésité sévères présentant des conséquences fonctionnelles telles qu'une interruption trop longue de prise en soins qui engendrerait un risque important de perte d'autonomie. Ces troubles spécifiques nécessitant des suivis réguliers et une expertise particulière, l'ouverture d'un hôpital de jour est particulièrement attendue, et permettrait aux patients de poursuivre leur prise en charge, d'en prévenir les aggravations, en diminuant considérablement le nombre de ré hospitalisations. Ces modalités de prises en soins s'organiseront sous forme de journées thématiques, comprenant au minimum 2 séquences collectives et une séquence individuelle.

Le développement de nouvelles modalités de prise en charge fait partie intégrante du projet de l'établissement, en réponse à la demande des adresseurs, des professionnels du centre et des patients.

Programme ETP diabète

L'équipe de soins travaille également à proposer un programme d'Education Thérapeutique pour les patients atteints de diabète, qui pourra également être décliné autant en Hospitalisation Complète qu'en Hospitalisation à temps partiel. Le dossier de déclaration à l'ARS sera déposé en 2024.

Filière bariatrique

Par ailleurs, toujours dans le domaine du traitement de l'obésité, le développement de la filière « chirurgie bariatrique » permettra de compléter l'offre de soins. Le service accueille actuellement des patients avant et après leur opération bariatrique, principalement dans un contexte d'obésité complexe. L'objectif de l'équipe est de développer cette prise en soins spécifique en lien avec les services qui proposent ce traitement.

Mise en place de lits identifiés pour les troubles trophiques

Afin de répondre aux besoins de prise en charge des plaies de pieds des patients diabétiques, qui constitue une vraie difficulté exprimée par les services adresseurs avec lesquels nous travaillons, 3 lits d'hospitalisation complète seront spécifiquement dédiés à leur prise en charge.

Une réévaluation de la convention avec le Centre hospitalier de Perpignan et la Clinique Médipole sera réalisée à cette occasion pour fluidifier les parcours et unifier les protocoles de prise en charge.

La formation d'une IDE référente en plaie et cicatrisation est également prévue afin d'assurer notamment la diffusion des bonnes pratiques, mettre à jour et coordonner les protocoles de l'établissement sur les différents secteurs prenant en charge des plaies.

Nutrition artificielle

La structure accueille des patients avant ou après une intervention chirurgicale complexe, et prend en charge les patients porteurs de stomies ou présentant une nutrition artificielle par voie entérale ou parentérale. Ils sont habituellement pris en soins sur le secteur polyvalent à orientation oncologique. Dans ce cadre, et du fait de l'interdisciplinarité nécessaire, il est prévu que ces patients puissent également être pris en soins dans le secteur Métabolique. La création d'un livret de dénutrition avec l'élaboration de protocoles internes spécifiques, ainsi que la valorisation des avis interservices assureront l'amélioration et l'uniformisation des bonnes pratiques en nutrition artificielle.

Vers un centre expert

La complexification des prises en soins et des demandes, favorisées par l'absence d'autres établissements spécialisés en « Système digestif, endocrinologie, diabétologie, Nutrition » dans le département, nous a conduit à mettre en œuvre un plan d'actions comprenant des équipements, un approfondissement de nos programmes d'ETP et une plus grande coordination avec le Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO) et les différents intervenants des structures d'amont et d'aval.

Nous avons défini plusieurs actions que nous enrichirons au cours des cinq prochaines années :

- Mise en place d'un lien privilégié avec le CSO, via participation aux réunions notamment en RCP de recours trimestrielles.
- Mise en place en interne d'un annuaire des structures et spécialistes disponibles et en capacité d'accueillir les patients en situation d'obésité et d'en dépister les complications spécifiques.
- Mise en œuvre d'un accès spécifique aux transports bariatriques.
- Etre intégré et bien identifié auprès du Dispositif d'Appui à la Coordination du parcours de santé complexes des Pyrénées Orientales (DAC) pour la prise en charge des Obésités complexes.
- Favoriser la coordination Ville-Hôpital en lien avec le médecin traitant et les autres professionnels spécialistes de la prise en charge de l'Obésité.

b. Prise en charge en Soins Palliatifs

L'établissement accueille des personnes adultes atteintes de maladies graves, évolutives, mettant en jeu le pronostic vital, en phase avancée ou terminale, qui nécessitent des soins et un accompagnement palliatif afin de préserver la qualité de vie, de soulager les douleurs physiques et morales ainsi que tous symptômes gênants. L'établissement est pleinement intégré et reconnu dans la filière des soins palliatifs du territoire.

Le Centre le Vallespir dispose de 8 lits identifiés Soins palliatifs, de personnels formés (IDEs avec DU soins palliatifs, Kinésithérapeute avec DU Soins palliatifs, IDE avec DU douleur), d'un matériel adapté, d'un salon de répit pour les familles et d'une convention avec l'EMSP du CH de Perpignan. De nombreuses conventions de partenariat ont été signées avec les différents acteurs du territoire, ce qui positionne le Centre le Vallespir en tant qu'établissement de référence.

Au cours des dernières années, nous avons observé un accroissement de la demande de soins palliatifs au sein même de notre établissement. La surcharge annuelle, hors période COVID, d'environ 24% montre clairement que les LISP (Lits Identifiés en Soins Palliatifs) actuels ne suffisent pas à satisfaire la demande. En effet, le nombre d'admissions de patients nécessitant des soins palliatifs a augmenté de 34% entre 2022 et 2023.

Ainsi, nous souhaitons demander une extension de notre capacité à hauteur de 4 lits supplémentaires identifiés en soins palliatifs. Cette expansion permettrait de mieux répondre aux besoins de notre territoire avec cette population en phase palliative, tout en respectant notre engagement envers des soins de qualité et une approche centrée sur le patient.

Cette adaptation constante de l'offre de soins aux besoins du territoire est notamment possible en consolidant les filières de soins existantes et en continuant de développer les expertises du centre.

[13] Centre spécialisé de l'Obésité

La constitution d'une équipe mobile de soins palliatifs pourra être envisagée afin de renforcer le maillage territorial déjà très sollicité, et de répondre à de nombreuses demandes restant sans réponse. Cette équipe répondra à la demande de l'ARS, le périmètre d'intervention sera à définir en fonction des besoins du territoire.

De plus, la création d'une maison d'accompagnement à la fin de vie permettra d'accueillir et accompagner les patients mais aussi leur entourage. Structure intermédiaire entre le domicile et l'hôpital, cette unité de 15 lits sera composée d'unités de vie peu médicalisées afin de répondre aux besoins des personnes gravement malades mais dont l'état ne nécessite pas une hospitalisation.

L'amélioration de la prise en charge des patients, leur respect, leur bien-être sont des préoccupations majeures de nos équipes. Elles sont force de proposition pour la mise en place de projets visant ses principes.

Alimentation plaisir : Les équipes ont travaillé sur la mise en place d'une alimentation plaisir pour les patients en soins palliatifs. Les patients pourront ainsi bénéficier d'une prescription de vin à leur demande, ainsi que divers « aliments plaisir » qui pourront être préparés et délivrés au cours de la journée, dans un objectif d'améliorer le sentiment de dignité et la qualité de vie des patients. Ce projet devrait débuter en 2024.

Développement de groupes de paroles : le site dispose de plusieurs espaces dédiés au soutien de personnes atteintes d'un cancer, ainsi qu'à leur entourage mais il n'existe pas à ce jour de temps d'échanges dédiés entre eux. De nombreuses personnes malades ainsi que leur entourage, expriment le besoin d'échanger avec des personnes qui traversent ou ont traversé la même épreuve. La création d'un temps de parole en groupe, animé par un soignant et la psychologue, permettrait d'offrir un lieu de partage et d'écoute aidant les uns et autres à se reconstruire.

Développement des thérapies non médicamenteuses : à l'initiative des professionnels formés en Soins palliatifs, ce projet s'appuiera sur l'utilisation de 3 outils thérapeutiques : le concept de stimulation multi sensorielle « Snoezelen », l'aromathérapie, et la réalité virtuelle.

Le Centre s'équipera au cours du 2ème trimestre 2024 d'un casque de réalité virtuelle, en test pendant un an, afin d'évaluer son impact notamment à visée anxiolytique et antalgique.

Un projet d'aménagement de salle « SNOEZELEN » a été validé. Cette salle de stimulation sensorielle sera mise à disposition des patients hospitalisés en hospitalisation complète en situation palliative. La démarche est utilisée à des fins thérapeutiques pour réduire l'anxiété et encourager un sentiment de bien-être.

Le Centre Le Vallespir souhaite enfin développer l'aromathérapie auprès des patients en alternative ou en complément des moyens médicamenteux utilisés (principalement via diffuseur d'huiles essentielles à disposition des patients et par une utilisation olfactive via inhalateur aromastick en particulier en cas de douleurs cancéreuses). Une formation du personnel à l'aromathérapie (Diplôme universitaire « Aromathérapie ») est prévue en 2025.

c. La Prise en charge en soins Polyvalents orientée en cancérologie et en gériatrie

La cancérologie représente près de 40 % de l'activité des soins polyvalents de l'établissement. Le Centre Le Vallespir, en assurant 30% de cette activité sur les P.O, se positionne comme principal établissement de soins de réadaptation en cancérologie dans le département.

La concentration de l'activité des soins polyvalents est par ailleurs très élevée dans le sud de Perpignan. La relocalisation à venir de deux établissements de soins médicaux et de réadaptation polyvalents à orientation gériatrique, en périphérie de Perpignan, entrainera nécessairement une réorganisation de l'offre de soins sur le territoire.

SMR Polyvalent (Cancérologie, Gériatrie)	Hospitalisation complète		
Années	Année N-1 2023	Année N-2 2022	Année N-3 2021
Nb de journées	17 143	12 624	9 941
Entrées	564	464	394
DMS	32	28	31

Les objectifs prioritaires d'amélioration de l'activité de SMR Polyvalent du Centre seront de :

- Renforcer la culture de l'efficacité, de la pertinence des séjours (de l'admission à la sortie) à toutes les étapes du parcours du patient.
- Adapter l'offre de service aux évolutions réglementaires face à la réforme du financement des activités de SMR.
- Participer à la fluidification de la filière "cancérologie" de court séjour.
- Améliorer la prise en charge de la douleur en développant la prise en charge non médicamenteuse.
- Renforcer l'offre de soins en développant des modes alternatifs d'hospitalisation, et notamment des activités à temps partiel.

Evaluation gériatrique multidimensionnelle

La prise en charge de la personne âgée s'appuiera sur une évaluation gériatrique multidimensionnelle permettant d'identifier les différents syndromes gériatriques et d'aider à établir un projet thérapeutique personnalisé et adapté, avec pour but notamment au cours de l'hospitalisation :

- D'évaluer le projet de vie du patient et/ou les aides éventuelles à mettre en place.
- D'évaluer les alternatives d'accueil en cas de non-retour au domicile (résidences seniors, EHPAD, familles d'accueil...).
- D'évaluer, en lien avec l'équipe médicale l'intérêt d'une mise sous protection juridique.
- De solliciter les partenaires extérieurs si besoin.

Cette évaluation débutera dès l'entrée du patient et impliquera l'ensemble du personnel soignant avec des modalités précisées pour chaque intervenant. Son résultat permettra de définir ou d'ajuster le projet thérapeutique, notamment à l'occasion de la réunion hebdomadaire pluriprofessionnelle. Elle devra permettre dans les 72h de l'entrée du patient, une évaluation précise et tracée du mode de vie, des ressources et aides en place, de l'autonomie/dépendance du patient, de la personne de confiance, d'un soutien familial ou social et enfin d'aider au repérage d'un éventuel épuisement familial.

Cette évaluation comportera un volet social, psychologique, cognitif, nutritionnel et du risque de chute.

Mettre en place des consultations externes de gériatrie

Nous accueillons des patients âgés en situation de fragilité, qui nécessitent une attention particulière et des soins adaptés à leur état de santé. Ces patients, après avoir reçu les soins nécessaires, rentrent chez eux pour poursuivre leur convalescence. Cependant, une fois chez eux, certains d'entre eux sont confrontés à des défis supplémentaires, tels que l'absence de médecin traitant ou des difficultés pour se déplacer jusqu'à un cabinet médical.

C'est pourquoi nous nous sommes fixés comme objectif de mettre en place un suivi médical externe pour ces patients fragiles. Notre priorité est de garantir une continuité dans la prise en charge médicale. En assurant un suivi régulier et attentif, nous visons à prévenir les éventuelles complications de santé et à limiter les risques d'hospitalisation.

Ce suivi médical externe implique de mettre en place un système où ces patients peuvent bénéficier de consultations médicales régulières, même s'ils ne disposent pas d'un médecin traitant attitré ou s'ils rencontrent des difficultés pour se déplacer. Nous cherchons à rendre ce processus aussi accessible et pratique que possible pour nos patients fragiles.

En poursuivant ce suivi médical externe, nous visons également à surveiller de près l'évolution de l'état de santé de ces patients. Nous sommes conscients que, à partir d'un certain âge, la santé peut se dégrader rapidement, d'où l'importance de détecter précocement toute complication potentielle. En intervenant rapidement et en adaptant les soins en conséquence, nous espérons contribuer à maintenir la santé et le bien-être de nos patients âgés fragiles, tout en évitant les hospitalisations et en limitant la dégradation de leur état général.

Objectif 2 : Poursuivre le développement des alternatives à l'hospitalisation complète et proposer des prises en charges innovantes et diversifiées

a. Les programmes ETP

Telle que définie par l'OMS, l'Education Thérapeutique du Patient (ETP), « vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient. Elle comprend des activités organisées, y compris un soutien psychosocial, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières, et des comportements liés à la santé et à la maladie. Ceci a pour but de les aider, ainsi que leurs familles, à comprendre leur maladie et leur traitement, à collaborer et à assumer leurs responsabilités dans leur propre prise en charge, dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie. ».

L'ETP s'inscrit dans une démarche centrée sur le patient. Elle contribue à une approche personnalisée, à renforcer les capacités d'auto-détermination de la personne et son rôle en tant qu'acteur de sa santé.

A ce jour, le Centre Le Vallespir dispose d'une autorisation de programme ETP depuis décembre 2019. Ce programme nommé "Une vie plus légère" comporte 17 ateliers pour l'accompagnement des patients en situation d'obésité. L'ensemble des personnels soignants intervenant dans le programme est formé à l'ETP (médecins, IDE, EAPA, Psychologue, kinésithérapeute, ...).

Nous prévoyons que ce programme, proposé aux patients en hospitalisation complète puisse également être réalisé en externe et en hospitalisation à temps partiel.

Un programme ETP à destination des patients atteints de diabète est finalisé en 2024 sur une base de six ateliers.

D'autres programmes et AEHP (activités éducatives hors programmes) sont en cours de développement, coordonnés par les acteurs du soin spécifiquement formés :

- Programme de préparation à la chirurgie bariatrique,
- Accompagnement du patient porteur de stomie,
- Ateliers transversaux sur les douleurs,
- Soins de support onco-gériatriques,
- Sevrage tabagique.

b. Des hospitalisations en HTP

Le projet d'introduction de 15 places en Hospitalisation à Temps Partiel (HTP) dans l'établissement marque une évolution significative dans l'offre de soins. L'HTP représente une alternative essentielle à l'hospitalisation à temps complet, offrant aux patients la possibilité de bénéficier des plateaux techniques, des compétences médicales et paramédicales, en ne nécessitant pas de séjour nocturne à l'établissement. Cette approche innovante répond à une demande croissante de flexibilité dans les soins de santé, permettant aux patients de recevoir un traitement efficace tout en conservant leur autonomie et en minimisant les interruptions dans leur vie quotidienne.

Ce format de prises en soins, modulées et adaptées permettrait ainsi :

- d'optimiser les temps de présence et de soins du patient sur les jours les créneaux de la semaine où il est présent, facilitant une reprise de vie active, et l'inclusion de son entourage ,
- La réalisation de suivi ou bilan post séjour en service de SMR ou de médecine,
- L'accessibilité au plateau technique et à des compétences spécifiques non accessibles en médecine de ville,
- De faciliter un effet d'entraînement et de motivation réciproque du fait de la présence simultanée de plusieurs patients présentant des pathologies proches,
- Et enfin de désengorger plus rapidement les services d'hospitalisation complète en limitant les réhospitalisations complètes ou les transferts en institution.

L'hospitalisation à temps partiel pourra être envisagée pour les obésités très complexes qui nécessitent un suivi régulier de niveau 2 (tel que défini par la HAS) ainsi que pour les patients de gériatrie, d'oncologie et de médecine.

c. Développement de la télémedecine

La téléconsultation s'est révélée être une ressource cruciale pendant la crise sanitaire, permettant aux patients de recevoir des soins et des conseils médicaux sans avoir à se déplacer. Cette évolution s'inscrit dans une tendance plus large, où la télémedecine devient de plus en plus essentielle, notamment dans des zones géographiques sous-dotées en professionnels médicaux, telles que les Pyrénées-Orientales.

Le PRS 2023-2028 rappelle que la « télémedecine apporte un avantage pour obtenir rapidement l'avis d'un spécialiste et accélérer la prise en charge du patient si nécessaire. Par ailleurs les patients souffrant de maladies chroniques qui nécessitent un suivi, peuvent être pris en charge en télémedecine ». L'un de ses objectifs majeurs est de faciliter l'accès à la télésanté.

Actuellement, les médecins nutritionnistes proposent des consultations en télémedecine.

Notre objectif est d'étendre l'utilisation de la télémedecine aux consultations de tabacologie, cette décision est motivée par la nature prolongée du processus de sevrage tabagique.

En intégrant la télémedecine dans notre pratique, nous visons à garantir un accompagnement personnalisé et efficace tout au long du processus de sevrage, contribuant ainsi à la santé et au bien-être des individus, quel que soit leur environnement géographique.

Afin de faciliter la collaboration médicale avec des professionnels en externe, les médecins de l'établissement pourront s'inscrire à la plateforme de télé-expertise Omnidoc® en nutrition et gériatrie.

d. Intelligence Artificielle

L'intelligence artificielle représente un atout pour les entreprises, offrant des possibilités d'optimisation des tâches répétitives à travers divers outils. Il est essentiel d'envisager dès à présent le développement de ces outils au sein de notre établissement.

L'utilisation de l'IA est principalement envisagée comme un relais et une aide dans la gestion chronophage des tâches administratives : aide à la gestion des rendez-vous, des planning et suivi et rédactions des comptes rendus.

Il est à noter que l'IA a été employée par la HAS pour analyser les questionnaires des patients à leur sortie d'hospitalisation. L'intégration de cet outil d'analyse pourrait également permettre à notre établissement d'exploiter les commentaires de nos questionnaires de sortie.

L'IA peut être déployée pour reconnaître, retranscrire les voix lors des réunions, et proposer un compte-rendu permettant ainsi d'optimiser ce temps.

Certaines intelligences artificielles comme Chat GPT Plus ont également la capacité d'élaborer des documents ou des fichiers Excel, tels que le plannings, des outils de gestion des stocks ou d'images.

Enfin, dans le quotidien du soin, il est fréquent d'accueillir des patients non francophones, ce qui constitue un obstacle à la qualité des prises en soins. Une IA capable de traduire précisément et rapidement les langues étrangères permet de surmonter ces barrières de communication. L'utilisation de ces outils doit respecter la confidentialité des données de santé afin de répondre à la norme RGPD.

Objectif 3 : Adapter l'offre de soins et l'établissement aux besoins de la population

a. Labélisation en hôpital de proximité

L'amélioration de la structuration des soins de proximité s'appuie sur le développement des prises en charge sous toutes leurs formes : centres de santé, maisons de santé pluriprofessionnelles, déploiement des CPTS. Le renforcement de l'hôpital de proximité constitue une réponse aux enjeux majeurs du système de santé. L'analyse des besoins de la population démontre une demande croissante des services médicaux de proximité, une prise en charge gériatrique adaptée, ainsi qu'une prévalence élevée de certaines pathologies. Le Centre Le Vallespir se positionne pour devenir Hôpital de proximité afin de répondre au mieux aux besoins de la population, facilitant la collaboration avec d'autres structures de santé et la coordination des parcours de soins.

Focus sur la médecine

Sur la base de ces données, le Centre Le Vallespir a élaboré un projet de création d'un service de médecine générale visant à répondre spécifiquement aux besoins identifiés.

L'unité d'hospitalisation en médecine comprendra : un espace d'accueil pour les familles, des chambres d'hospitalisation adaptées à la nature de l'unité, tant pour l'hospitalisation complète que pour l'hospitalisation à temps partiel.

La coordination des soins sera également une priorité. Le service travaillera en étroite collaboration avec d'autres services hospitaliers, les médecins de ville, les structures de soins à domicile et les services sociaux afin de garantir une continuité des soins et d'éviter les ruptures dans la prise en charge.

La prise en charge de patients adultes s'effectuera au sein d'une équipe pluridisciplinaire. La continuité des soins ainsi que la permanence des soins seront garanties par des professionnels qualifiés, assurant des délais d'intervention compatibles avec les impératifs de sécurité. L'accès aux services d'imagerie médicale, à la biologie et l'anatomopathologie sera assuré par le biais de conventions.

Pour assurer une prise en charge complète et intégrée, des partenariats solides seront établis avec les structures de proximité telles que les EHPAD, les centres de santé, les associations de patients et les réseaux de santé. Ce projet médical sera étroitement lié aux activités reconnues de l'établissement, capitalisant sur son expertise et sa réputation.

Organisation d'un fonctionnement intégrant les besoins du territoire

Le Centre Le Vallespir travaille en étroite collaboration avec les acteurs de santé locaux et met à disposition des locaux permettant d'accueillir une Maison de Santé Pluriprofessionnelles (MSP).

Par ailleurs, le plateau technique de kinésithérapie est mis à disposition pour les professionnels de ville.

Des conventions avec les plateaux techniques ont été mises en place avec :

- Le laboratoire de biologie médicale au Boulou (5 mn)
- L'imagerie médicale à Céret (15 mn)
- L'imagerie du CH de Perpignan (20min)

Un protocole d'hospitalisation directe en service de SMR a été mis en place pour fluidifier le parcours patient.

De plus, notre rôle clé se verra renforcé dans la coordination des soins, en lien avec les CPTS, le CLS, DAC et MSP, ainsi qu'un partenariat avec le Groupement Hospitalier de Territoire.

b. Construction d'un nouveau bâtiment

Dans le cadre du schéma directeur immobilier de l'UGEAM Occitanie, visant à améliorer les infrastructures de santé pour répondre aux besoins évolutifs des patients et des professionnels de la santé, un projet de reconstruction de l'établissement est finalisé. Il devrait pouvoir accueillir des patients en 2028.

Le projet immobilier du Centre Le Vallespir entraînera une restructuration significative des capacités médicales de l'établissement. Basés sur une analyse approfondie des besoins de la population, de l'offre de soins du territoire et du Projet Régional de Santé, les ajustements suivants sont prévus :

- Service de Soins de Médecine et de Réadaptation mention « Polyvalent » : Les capacités passeront de 66 à 24 lits afin de réaffecter les lits d'hospitalisation complète vers d'autres services.
- Nouveau Service de Soins de Médecine et de Réadaptation mention « Gériatrie » : Un service doté de 24 lits sera créé pour répondre aux besoins spécifiques des patients âgés.
- Service de Soins de Médecine et de Réadaptation mention « système Digestif, endocrinologie, diabétologie et nutrition » : sa capacité sera réduite à 24 lits mais comprendra des chambres permettant l'accueil des patients présentant des obésités massives
- Nouveau Service de Soins de Médecine et de Réadaptation mention « Oncologie » : Ce service, avec 24 lits, inclura une augmentation des lits identifiés pour les soins palliatifs, passant de 8 à 12.
- Nouveau Service de soins de Médecine Polyvalente orientée Gériatrie : Comportant 12 lits, ce service répondra aux besoins complexes des patients âgés.
- Hospitalisation à la journée (HDJ) : Une capacité de 15 places sera mise en place, offrant une alternative pratique pour les patients nécessitant des soins de courte durée.

De plus, le futur bâtiment prévoit d'accueillir, en collaboration avec les partenaires locaux, une Unité Médicale de Dialyse de 8 lits (Association AIDER Santé), un laboratoire d'analyses médicales (INOVIE), un centre d'imagerie médicale (CORADIX) ainsi qu'un centre médical disposant de 8 cabinets de consultation (MSP et médecins salariés).

c. Renforcer la communication et la coordination avec les différents partenaires

Les admissions directes depuis le domicile doivent être développées grâce aux relations que les établissements construiront avec la médecine de ville.

Cette communication permettra de faire connaître les types de soins proposés aux adresseurs, et ainsi de les faire évoluer en fonction des besoins aussi bien en qualité qu'en quantité. De plus, elle valorisera l'image du Centre Le Vallespir sur le territoire et au-delà. Nous pourrions envisager des visites pour nos partenaires afin de faire le point sur les projets communs et les perspectives de développement de l'établissement.

Pour assurer une prise en charge complète et intégrée, des partenariats solides seront établis ou renforcés avec les structures de proximité telles que les EHPAD, les établissements sanitaires, les associations de patients et les réseaux de santé. Actuellement, le Centre Le Vallespir et le GHT Aude Pyrénées-Orientales travaillent sur un futur partenariat, il est adhérent à la CPTS « Vallée du Tech » (des conventions seront signées en l'établissement et les CPTS du territoire), au DAC 66, etc.

Pour rester constamment informé des dernières recommandations, l'établissement est affilié à l'Interclud pour la gestion de la douleur, à la SFAP pour les soins palliatifs, à la SFNCM dans le domaine de la nutrition et collabore avec le CPias pour les protocoles d'hygiène. En ce qui concerne les patients atteints de cancer, il est également membre du réseau Onco Occitanie.

Appartenir au groupe UGECAM, c'est aussi pouvoir accroître nos échanges à travers le recours à l'expertise de certains salariés, mettre en place des groupes de travail ou des formations inter-établissements sur des thématiques particulières.

Par ailleurs, il est fondamental de renforcer notre communication interne et externe, par la mise à jour d'outils de communication (plaquettes, site internet, réseaux sociaux).

Le Centre Le Vallespir travaille en réseau et a passé des conventions avec des établissements et organismes du territoire :

- Groupement Hospitalier de Territoire Aude Pyrénées => PMP (Projet médical partagé) en cours
- Maison de santé pluridisciplinaire intégrée => PMP en cours
- Comité de pilotage du Contrat Local de Santé « Ma santé en Vallespir »
- Adhérent et administrateur Communauté professionnelle territoriale de santé « Vallée Du Tech »
- Adhérent et membre du Comité de pilotage (SP) Dispositif d'appui à la coordination 66
- Membre Centre Spécialisé de l'Obésité
- Adhérent Interclud
- Adhérent Société française d'accompagnement et de soins palliatifs
- Adhérent Onco-Occitanie
- Adhérent Société Francophone Nutrition Clinique et Métabolisme
- Conventions plateaux techniques et soins spécialisés (CH Perpignan, clinique Céret)
- Conventions (HAD, EMSP, ESMS)
- UGECAM
- Onco Pyrénées Orientales

Nous reconnaissons l'importance de tisser un réseau solide pour optimiser les soins prodigués. Ces collaborations favorisent une continuité accrue dans le traitement des patients et permettent un échange de connaissances mutuelles pour améliorer nos pratiques médicales.

Dans un contexte de pénurie médicale dans le Vallespir, ces partenariats revêtent une importance capitale. Nous devons encourager l'approche proactive et renforcer les liens entre l'hôpital et les professionnels de la médecine de proximité pour garantir des soins adaptés à tous les besoins.

En accord avec le Plan Régional de Santé pour la période 2023-2028, l'un de nos principaux objectifs opérationnels consiste à "Développer la pertinence des parcours de soins/santé en mobilisant l'ensemble des acteurs". Notre but est d'améliorer la collaboration entre tous les intervenants afin de rendre les parcours de soins plus fluides et de les coordonner selon les directives de la Haute Autorité de Santé (HAS).

2.

Développer la qualité, la sécurité et la pertinence dans les prises en charge et renforcer la place des patients

Objectif 4 : Améliorer la qualité des soins

a. Mener une politique qualité pragmatique et intégrée

L'établissement a été certifié avec la mention haute qualité des soins en janvier 2022. Cette réussite est le résultat du travail de toutes les équipes médicales, paramédicales ou administratives qui s'investissent au quotidien pour maintenir ce niveau d'exigence afin d'obtenir à nouveau cette mention en 2025.

De la même façon les indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS) et l'ensemble des indicateurs numériques relatifs à la qualité des soins nécessitent l'engagement de tous les professionnels. Leurs résultats impactent le financement de l'établissement. Suivant ainsi leur évolution, les indicateurs en expérimentation sont suivis et audités sur l'établissement autant que possible, parfois même en dehors des recueils nationaux afin d'améliorer nos pratiques et nos résultats.

b. Ancrer la culture de sécurité des soins

La culture de sécurité dans les soins de santé revêt une importance cruciale pour assurer la qualité des prestations et la sécurité des patients. La prise de conscience des risques potentiels et la prévention des événements indésirables sont au cœur de cette culture. Les équipes médicales et paramédicales sont encouragées à adopter une approche proactive, favorisant la communication ouverte et la collaboration interdisciplinaire. La culture de sécurité incite les professionnels de la santé à signaler les incidents, à apprendre de ceux-ci, et à mettre en œuvre des mesures correctives. Cela crée un environnement propice à l'amélioration continue, où la formation régulière, les retours d'expérience, et la mise en place de protocoles de sécurité contribuent à minimiser les risques et à renforcer la confiance des patients dans la qualité des soins prodigués.

La gouvernance de l'UGECAM Occitanie a établi depuis de longues années une charte d'incitation au signalement. Au sein de l'établissement, un groupe de travail pluridisciplinaire dédié à la gestion des événements indésirables se réunit régulièrement afin d'identifier les risques, les évaluer et de mettre en œuvre des actions de préventions.

La participation de l'ensemble des professionnels est essentielle pour la mise en place d'actions d'amélioration fondées sur l'évaluation de la satisfaction et de l'expérience du patient, l'analyse des résultats cliniques et des résultats des indicateurs qualité et sécurité des soins.

Le système de signalement des événements indésirables est opérationnel, des revues d'analyse approfondie des causes sont menées pour les événements les plus importants avec des actions préventives mises en place.

La culture sécurité doit être ancrée dans les pratiques quotidiennes, il est nécessaire de renforcer la culture positive de l'erreur. Dans le cadre d'une organisation apprenante et d'une culture positive de l'erreur, les professionnels assurent sans réserve la déclaration des événements indésirables, pilier de toute amélioration de la sécurité des soins.

c. Evaluer la pertinence des soins et le résultat des soins

Le recueil d'indicateurs, le déploiement de l'évaluation des pratiques professionnelles, la réalisation de parcours traceurs, sont des exemples d'actions contribuant à évaluer la pertinence des soins. Il s'agit de proposer au patient le juste soin (le bon soin au bon moment et au bon endroit), strictement nécessaire et adapté à ses besoins, et conforme aux recommandations de bonnes pratiques. Un dispositif d'évaluation du résultat de prise en charge doit le compléter.

Dans ce domaine, des priorités d'action sont définies par les différents dispositifs de contractualisation ou d'incitation financière à la qualité. Elles peuvent porter sur l'analyse et l'amélioration de la pertinence des actes, des séjours et des parcours.

Objectif 5 : Améliorer la prise en charge des patients

a. Promouvoir le respect des droits des patients et la bientraitance

Les engagements pris pour l'amélioration et la sécurité des soins sont menés dans le respect des droits des patients (dignité, intimité, respect des croyances, libertés individuelles...). Le concept de "bientraitance" guide les pratiques et comportements de l'ensemble des professionnels. S'il n'y a pas de problématique identifiée au sein du Centre Le Vallespir concernant les droits des patients et la bientraitance, ces sujets doivent continuer à susciter un engagement institutionnel fort de l'établissement. Notre politique de bientraitance vise le plus grand respect du patient ainsi que la mise en place d'organisations de travail adaptées aux prises en charge dispensées.

b. Promouvoir le respect des droits des patients et la bientraitance

La solidarité, la protection, la dignité et l'universalité sont les piliers des valeurs de l'UGECAM.

La solidarité guide les actions du quotidien et encourage à agir de manière éthique. La protection au sens du « prendre soins » implique d'œuvrer pour garantir le bien-être, la sécurité et le développement de chacun. La dignité pousse à comprendre et répondre aux besoins spécifiques des personnes soignées. Enfin, l'universalité permet à chacun d'être soigné sans préjugé, avec la plus grande considération, indépendamment de toute caractéristique.

Une cellule éthique régionale a été relancée en février 2024. L'objectif étant de faire le lien et rapprocher les valeurs UGECAM Occitanie et celles des professionnels qui œuvrent au quotidien dans les établissements.

Il s'agit de promouvoir les démarches éthiques et garantir une qualité exemplaire de nos accompagnements. Pour cela, l'Assurance Maladie s'engage à :

- Favoriser l'émergence du questionnement éthique,
- Poursuivre et renforcer la démarche qualité du groupe,
- Maintenir et obtenir des certifications de haut niveau, comme celle déjà déclinée sur le Centre Le Vallespir certifié « Haute Qualité des Soins »,
- Améliorer les services et l'immobilier.

Le Centre Le Vallespir est déjà engagé dans une démarche de prise en charge bienveillante. En effet, un médecin a un DU éthique en soins. Depuis, des formations en interne sont réalisées, des sensibilisations dispensées. L'établissement souhaite aller au-delà et mettre en place et faire vivre une cellule éthique en lien avec le comité éthique régional UGECAM, l'établissement a nommé un référent éthique en interne qui participe au comité éthique régional UGECAM et qui aura pour mission de créer le comité éthique local.

c. Développer l'expérience patient

Le recueil de l'expérience du patient sur sa maladie, sa prise en charge antérieure, ses traitements, ses examens, ses antécédents guident la mise en place d'une prise en charge adaptée, sécurisée, efficiente, conforme aux attentes et besoins du patient. L'information adaptée délivrée au patient sur ses soins, ses traitements, son parcours et l'implication du patient dans la construction de son projet de soins contribuent à la sécurisation des soins. Permettre au patient d'être acteur de son parcours de soins, et donc notre partenaire, constitue "une barrière de sécurité" à la survenue d'un éventuel événement indésirable.

Le Centre Le Vallespir a déjà développé un certain nombre d'approches dans la participation des usagers à l'amélioration des parcours de soins et de la vie dans l'établissement :

- Une commission des usagers active est consultée régulièrement,
- La participation des représentants des usagers à certaines instances,
- La participation des représentants des usagers à des démarches d'évaluation de l'expérience patient,
- La participation de patients ayant bénéficié du programme ETP à l'amélioration du programme (questionnaire).

Si la reconnaissance et l'application de ces droits fondamentaux sont au cœur des modes de prise en charge du centre, la place du patient au sein de l'établissement peut être réaffirmée, notamment en mettant tous les moyens en œuvre pour améliorer la qualité de séjours de patients. Les journées des patients sont rythmées par les soins, les échanges avec les professionnels et les autres patients, et par l'ensemble des ressources en termes de loisir et divertissement que l'établissement a la capacité de proposer.

A ce titre, un espace de convivialité a été prévu dans la construction du nouveau bâtiment. De manière générale, il est important pour le bien être des patients de pouvoir jouir d'espaces dédiés à l'échange, au partage et au divertissement, avec leurs familles ou avec d'autres patients du centre. Ces espaces et ces temps de convivialité sont d'autant plus importants qu'ils contribuent à la bonne prise en charge des patients : l'ennui est effectivement le pire ennemi du patient, et les temps morts sont sujets à favoriser le repli sur soi et l'isolement. Toutes les possibilités d'activité proposées aux patients contribuent ainsi à leur autonomisation.

d. Améliorer l'accès aux personnes porteuses de handicap

En France, plusieurs millions de personnes sont porteuses de handicap. Elles doivent bénéficier d'un accès à des soins de qualité au même titre que tout autre patient, ce qui peut nécessiter de repenser l'organisation des soins.

Depuis quelques années, nous avons créé une version audio de notre livret d'accueil afin d'aider les patients avec des troubles de la vision. Un accès PMR a été construit en 2023 pour le secteur ne disposant pas d'un accès par ascenseur. Des tablettes multimédias avec un module d'aide à la communication via des pictogrammes sont installées dans les chambres des patients.

Des outils d'information (accès au site internet, messagerie, signalétique, modalités de communication adaptée) sont en cours de développement afin de prévoir un parcours au plus près des besoins.

Enfin, il est fondamental d'anticiper et préparer la sortie du patient en contactant le futur lieu d'accueil du patient, les acteurs de relais le cas échéant, ainsi nous remettons à la sortie les documents de liaison complétés.

Le référent handicap

L'UGECCAM Occitanie a signé la charte Romain Jacob. Plus qu'une signature, la direction s'engage à mettre en place des actions visant à inclure tous les types de handicaps dans l'établissement. Des premières actions ont été mises en place comme le livret d'accueil audio ou la construction d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite.

Le Décret n° 2022-1679 du 27 décembre 2022 définit les missions et le cadre de l'intervention du « référent handicap » dans le parcours du patient en situation de handicap au sein d'un établissement de santé.

Le Centre Le Vallespir a désigné un référent handicap. Il a pour mission d'accueillir les patients, quel que soit leur handicap et de les accompagner à chaque étape de leur parcours et leur faciliter l'accès aux soins.

Le référent agit également auprès des professionnels de santé pour les conseiller et les accompagner dans l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Il est force de proposition pour l'établissement afin d'optimiser le matériel permettant l'accès aux soins de qualité au plus grand nombre. Il travaille en lien avec le groupe de travail régional.

3.

Affirmer la responsabilité sociale de l'établissement

Objectif 6 : Renforcer les démarches de promotion de la santé

Les stratégies nationales de santé, conscientes de l'importance de l'état de santé des populations, mettent désormais un accent particulier sur la prévention. Cette approche reconnaît que la promotion de la santé et la prévention des maladies sont des éléments essentiels pour garantir le bien-être et la qualité de vie de la population à long terme. Dans cette optique, les établissements de santé, y compris le Centre Le Vallespir, intensifient leurs efforts en matière de prévention dans divers domaines, en étroite collaboration avec des initiatives locales telles que le Contrat Local de Santé (CLS) "Ma santé en Vallespir" et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

Ces actions de prévention couvrent un large éventail de domaines de la santé, allant de la promotion de modes de vie sains à la sensibilisation aux facteurs de risque de maladies spécifiques. Elles peuvent inclure des campagnes d'information et de sensibilisation, des programmes de dépistage précoce, des consultations de suivi régulières, ainsi que des interventions ciblées sur des groupes à risque particulier.

En travaillant ensemble, les établissements de santé et les acteurs locaux peuvent identifier les besoins spécifiques de la population, élaborer des stratégies de prévention adaptées et mettre en œuvre des programmes efficaces pour promouvoir la santé et prévenir les maladies.

a. Lieu de Santé Sans Tabac (LSST)

Depuis 2022, l'établissement s'est engagé dans une démarche afin de devenir un lieu de santé sans tabac. Cette initiative est d'une importance capitale, notamment dans un département où le cancer du poumon demeure l'un des principaux facteurs de mortalité prématurée. Ainsi, il est impératif que les établissements de santé prennent des mesures préventives contre la consommation de tabac.

Notre projet comporte une série d'actions concrètes, comprenant la mise en place d'espaces dédiés aux fumeurs et non-fumeurs, l'adoption d'une politique sans tabac assortie d'une charte, ainsi que l'organisation de nombreux événements de sensibilisation à l'intention du grand public et des professionnels de la santé locale.

Le Mois sans tabac constitue un moment fort, rythmé de journées thématiques et d'ateliers de sensibilisation à l'attention du grand public.

De manière complémentaire, une infirmière spécialisée en tabacologie, titulaire d'un Diplôme Universitaire, assure des consultations dédiées aux patients et au personnel de notre établissement. Après la mise en œuvre réussie de ce projet, nous envisageons d'étendre ces consultations en externe.

b. Participation aux campagnes de sensibilisation

Le Centre Le Vallespir, établissement sanitaire engagé dans une mission de Santé Publique, participe activement à divers événements de sensibilisation : Octobre rose et Mars Bleu, des mois dédiés à la sensibilisation sur le cancer du sein et cancer colorectal.

Chaque année durant le mois d'octobre, des actions de prévention sont déployées, comprenant notamment des ateliers (initiation à l'autopalpation...) et des défis d'activité physique adaptée. Notre objectif est de développer des conventions et des partenariats avec d'autres associations pour améliorer la prise en charge et la sensibilisation à travers le territoire.

Par ailleurs, notre établissement entretient une étroite collaboration avec Oncoparcours et Équilibre66 concernant la sensibilisation au cancer du sein.

c. Journée de sensibilisation et prévention à l'obésité

La Journée Mondiale de l'Obésité se déroule chaque année le 4 mars. A cette occasion, le Centre le Vallespir organise une série d'actions pour promouvoir la connaissance de la maladie et de son traitement. Un temps d'information est dédié à l'actualisation des connaissances sur la maladie, à destination des patients mais aussi des professionnels. Puis des ateliers sont animés tout au long de la journée pour sensibiliser aux modifications thérapeutiques du mode de vie et pour déconstruire les idées reçues qui existent encore largement au sein de la population.

Pour les années futures, l'équipe souhaite inclure encore plus la population du territoire mais également proposer à ses acteurs du soins d'autres actions dans l'année pour améliorer la compréhension de la maladie, son dépistage et l'orientation des patients atteints.

d. Vaccination

Le groupe UGECAM organise une campagne de sensibilisation à la vaccination contre la grippe et le covid. Des outils pratiques sont mis à la disposition de l'EOH (Equipe Opérationnelle d'Hygiène) afin de sensibiliser les professionnels et de mettre en œuvre des campagnes de vaccination. Les établissements s'engagent à fournir les vaccins aux professionnels ainsi qu'aux patients désirant se faire vacciner.

e. Cyber prévention

Face à la menace numérique, l'UGECAM organise des exercices de simulation de cyberattaques. Nous avons mis en place des protocoles rigoureux ainsi que des campagnes de sensibilisation pour limiter le risque de piratage. L'UGECAM Occitanie, par la présence du délégué à la protection des données, communique régulièrement sur les risques liés à l'hameçonnage et les mesure de prévention à adopter.

Objectif 7 : Impulser une démarche de qualité de vie et des conditions de travail

a. La Qualité de Vie et Conditions de Travail

Le Centre Le Vallespir démontre un engagement constant envers le bien-être de ses employés à travers le développement et la mise en œuvre d'une politique Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT). Un groupe pilote a été constitué pour superviser divers aspects liés à la qualité de vie au travail, au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), à la formation en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique et à la Santé (PRAPSS) et au contrat local amélioration des conditions de travail (CLACT).

Conscient de l'importance d'optimiser les conditions de travail, le Centre va collaborer avec un cabinet externe spécialisé pour revoir et améliorer les plannings des salariés, afin de mieux équilibrer les charges de travail et les besoins personnels des employés. Cette initiative vise à réduire le stress et à favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

En outre, une évaluation ergonomique des postes de travail a été effectuée par un ergonomiste qualifié, permettant d'identifier les risques potentiels de troubles musculo-squelettiques (TMS) et de proposer des solutions d'amélioration. Chaque employé s'est vu remettre un fascicule contenant des exercices ergonomiques recommandés pour prévenir les TMS et promouvoir une meilleure santé physique au travail.

En termes d'animations QVCT, le Centre organise plusieurs événements chaque année pour favoriser le bien-être et la cohésion entre les employés. Ces événements comprennent le challenge Kipling, les olympiades, un laser-game, ainsi que d'autres événements conviviaux visant à créer un environnement de travail positif et stimulant.

b. Les formations

Le Centre Le Vallespir accorde une grande importance au développement des compétences de ses collaborateurs. Le planning des formations obligatoires est rigoureusement tenu par le service des Ressources Humaines, et il est maintenu à jour en veillant à ce que tous les soignants bénéficient des formations essentielles telles que le PRAPSS et l'AFGSU, garantissant ainsi un niveau élevé de compétences et de sécurité dans la pratique professionnelle.

Le développement des compétences des salariés est encouragé par la formation continue tout au long de leur parcours professionnel. Chaque année, un questionnaire des besoins en formation est envoyé à chaque employé, permettant ainsi de recueillir ses aspirations et ses objectifs de développement professionnel. Ces besoins sont transmis à la Commission Médicale d'Établissement (CME) et au Comité Social et Économique (CSE) pour avis. Les formations validées, sont en adéquation avec le projet d'établissement.

Projet IPA

Le décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018, relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée (IPA), souligne l'importance des compétences élargies que détient un IPA par rapport à un infirmier diplômé d'État. « Art. R. 4301-1.-L'infirmier exerçant en pratique avancée dispose de compétences élargies, par rapport à celles de l'infirmier diplômé d'Etat, validées par le diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée délivré par les universités dans les conditions définies aux articles D. 636-73 à D. 636-81 du code de l'éducation. »

Face aux défis actuels, ainsi que l'augmentation de la demande de soins due à l'évolution démographique, il est impératif d'explorer des solutions innovantes et durables pour répondre à ces problématiques. Le Plan Régional de Santé propose de « valoriser les parcours professionnels en renforçant l'offre de formation initiale et continue sur des compétences spécifiques, » telles que l'IPA.

La formation d'un IPA dans des spécialités et les pathologies oncologiques est particulièrement pertinente dans notre établissement. Ces domaines nécessitent une expertise avancée pour assurer une prise en charge optimale des patients.

En intégrant un IPA dans notre équipe, nous pouvons non seulement développer les compétences et les perspectives de carrière des infirmiers, mais également libérer du temps pour les médecins. L'IPA peut prendre en charge une partie de la gestion des patients sous la supervision du médecin, ce qui permet à ces derniers de se concentrer sur les cas les plus complexes, ainsi que sur des projets et de bénéficier d'un soutien efficace dans la gestion des charges de travail.

L'intégration d'un IPA dans notre établissement représenterait une opportunité stratégique majeure pour améliorer la qualité des soins, optimiser les ressources disponibles et répondre de manière proactive aux défis actuels du système de santé.

c. La culture dans l'établissement

Des expositions sont organisées dans le Hall de l'établissement, mettant en valeur le talent des artistes locaux et des professionnels de l'établissement. Ces expositions, comprenant des peintures, des photographies et d'autres formes d'art, contribuent à créer une ambiance inspirante et créative dans l'environnement de travail. Des concerts sont également organisés, offrant aux employés l'occasion de se détendre et de se divertir, renforçant ainsi le lien social et le bien-être général au sein du Centre Le Vallespir.

Objectif 8 : Poursuivre les actions de développement durable

La direction a nommé en 2021 un référent pour le développement durable, qui accompagné d'un groupe de travail vise à limiter l'impact de notre établissement sur l'environnement. Ainsi plusieurs actions ont été mises en œuvre comme une gestion raisonnée de l'eau et de l'électricité, la dématérialisation de documents, la mise en place de composteurs.

Soutenu par la direction régionale, l'établissement souhaite poursuivre les actions de limitation de l'empreinte carbone avec par exemple la mise en place de tables de tri pour les plateaux repas, l'augmentation des circuits courts pour les achats de denrées, l'installation d'équipements photovoltaïques, l'incitation à la mobilité durable.



CHAPITRE 3

LE PROJET DES USAGERS

- Axe 1.** Faire connaître le rôle des représentants des usagers auprès des professionnels de santé et des usagers
- Axe 2.** Contribuer à l'expression de l'expérience patient et de ses proches pour faciliter l'engagement du patient
- Axe 3.** Renforcer les droits des patients dans l'établissement

Le décret N° 2016-726 du 1er juin 2016 relatif à la commission des usagers des établissements de santé a fait évoluer les missions de la Commission des Usagers des établissements de santé. Il modifie d'une part les attributions, prévoyant leur information des actions mises en place en cas d'événements indésirables graves, et d'autre part qu'elles puissent proposer un "Projet des Usagers". Celui-ci exprime les attentes et propositions des usagers au regard de la politique d'accueil, de la sécurité, de la prise en charge et du respect du droit des usagers.

Le Projet des Usagers du Centre Le Vallespir repose sur les valeurs de l'établissement et sur les droits fondamentaux des usagers, qui doivent être connus et partagés par l'ensemble des professionnels.

Elaboration du projet

La direction du Centre Le Vallespir a pris soin d'impliquer activement les représentants des usagers (RU) tout au long du processus de développement du projet. À la fin de l'année 2023, des échanges ont permis de comprendre les préoccupations et les aspirations de l'établissement pour les années à venir. Les représentants des usagers sont impliqués dans la vie de l'établissement. Rédiger un projet des usagers n'est que la formalisation des actions déjà réalisées et programmées.

En début d'année 2024, les représentants des usagers ont été invités au comité de pilotage du projet d'établissement afin qu'il leur soit présenté et que le projet des usagers puisse y être intégré. Cette présentation a été l'occasion de recueillir les commentaires et les suggestions, ainsi que de discuter ouvertement des différentes possibilités d'amélioration et d'innovation.

Ensuite, lors de la commission des usagers suivante, nous avons approfondi ces discussions en examinant de manière plus détaillée les axes possibles de travail pour les années à venir. Ceux-ci ont été déterminés en tenant compte des retours d'expérience et de l'expertise accumulée par nos représentants des usagers au fil des années. Leur perspective a été essentielle pour identifier les besoins réels des patients et proposer des solutions concrètes et adaptées.

1.

Faire connaître le rôle des représentants des usagers auprès des professionnels de santé et des usagers

Malgré leur présence régulière et leur forte implication lors des journées thématiques du Centre, le rôle, voire même l'existence des RU est souvent méconnu des patients et parfois même des professionnels. Le livret d'accueil de l'établissement précise l'existence des représentants des usagers ainsi que la composition et les missions de la commission des usagers (CDU) mais cela ne semble pas avoir été intégré dans l'esprit collectif. Les RU ont tenté de faire connaître leur existence par la tenue de stands et de permanence de leurs associations, mais les actions doivent se poursuivre pour les années à venir.

Tout d'abord, il est crucial d'organiser des séances d'information et de sensibilisation régulières à destination des professionnels de santé. Ces derniers ne peuvent informer les patients sur le rôle et la présence des RU que s'ils ont connaissance du rôle et du périmètre d'action. Ces séances peuvent être intégrées aux formations continues du personnel de santé, où l'on explique en détail le rôle et les responsabilités des représentants des usagers et de la CDU. Il est important de mettre en évidence comment ces représentants agissent en tant que porte-parole des usagers, en faisant valoir leurs droits, en exprimant leurs préoccupations et en favorisant leur participation aux décisions concernant leur santé et leur bien-être.

Parallèlement, il est tout aussi important de communiquer avec les usagers eux-mêmes pour leur expliquer le rôle des représentants des usagers. Nous envisageons des supports d'information clairs et accessibles, telles que des brochures, des affiches ou des vidéos explicatives diffusées dans le centre. Par ailleurs, les RU souhaitent organiser des séances d'information ou des réunions ouvertes où les patients pourraient échanger avec les représentants des usagers sur leurs droits et sur la manière dont ils peuvent être représentés et entendus.

Enfin, il est important de reconnaître publiquement et de valoriser le travail des représentants des usagers, en mettant en lumière leurs contributions positives à l'amélioration de la qualité des soins et à la promotion des droits des usagers. Cela peut se faire à travers des informations générales à nos professionnels ou par le biais de nos réseaux sociaux qui mettent en avant l'engagement et le dévouement des représentants des usagers envers la communauté de santé.

Au-delà de ces missions, les RU ont également la volonté de faire connaître l'association qu'ils représentent auprès des patients, des professionnels et des visiteurs de l'établissement.

De plus, l'établissement dispose de d'un siège vacant pour les représentants des usagers au sein de la CDU. Des actions de recrutement seront mises en place lors d'une journée des associations ou encore par des communications sur les réseaux. Ce renfort sera nécessaire afin de permettre une présence plus fréquente de nos représentants des usagers lors des journées thématiques, le recueil de l'expérience patient, les permanences et la participation aux instances et groupes de travail.

2.

Contribuer à l'expression de l'expérience patient et de ses proches pour faciliter l'engagement du patient

Contribuer à l'expression de l'expérience des patients et de leurs proches revêt une importance cruciale dans le domaine des soins de santé. En effet, lorsque les patients et leurs proches sont en mesure de partager ouvertement leurs expériences, leurs préoccupations et leurs besoins, cela crée un environnement propice à leur engagement dans leur propre prise en soins. Lorsque les patients se sentent écoutés et compris, ils sont susceptibles de s'impliquer plus activement dans leur traitement, de suivre les recommandations médicales et de participer aux décisions concernant leur santé. De même, l'implication des proches peut contribuer à renforcer le soutien social et émotionnel dont les patients ont besoin pour faire face à leur maladie ou à leur condition médicale. En favorisant cette expression libre et ouverte de l'expérience des patients et de leurs proches, les professionnels de santé peuvent donc améliorer le bien-être global des patients.

Les représentants souhaitent poursuivre leur investissement dans le recueil de l'expérience patient à travers les outils mis en place par l'établissement tel que le patient traceur, la méthode AMPATTI. Celle-ci consiste à observer un segment de parcours du patient dans l'établissement afin de trouver des axes d'améliorations. Il sera prochainement appliqué sur le parcours du patient en consultation externe.

3.

Renforcer les droits des patients dans l'établissement

Renforcer les droits des patients est un impératif éthique et moral dans le domaine des soins de santé. En renforçant les droits des patients, les établissements de santé peuvent promouvoir une culture de soins centrée sur les besoins et les préférences des patients, tout en garantissant le respect de leur dignité, de leur autonomie et de leur bien-être.

Les équipes du Centre Le Vallespir recherchent la personne de confiance dès l'entrée du patient dans l'établissement. Pourtant en place depuis plusieurs années, celle-ci et d'autant plus ses missions restent peu connues de nos patients. En l'absence de personne de confiance désignée, les équipes peuvent être mises en difficulté. Les représentants des usagers souhaitent donc développer les informations et formations auprès des patients et des professionnels.

De la même façon, les directives anticipées sont méconnues et peu souvent rédigées. Les équipes tentent lorsque cela est possible de les recueillir, notamment auprès des patients en soins palliatifs, mais des freins humains comme la peur de la mort entrent en jeu. Des actions d'informations seront mises en place pour tenter de démocratiser cette pratique et répondre à l'obligation de l'établissement.

Les patients en soins palliatifs peuvent se retrouver dans des situations difficiles sur le plan psychologique ou social. L'établissement compte dans son équipe une psychologue, qui se présente à chaque patient admis dans le service de soins palliatifs afin de proposer son aide. Sur le plan social, différentes difficultés peuvent être révélées : d'ordre financière pour l'aidant actif, de logement, de préparation de la sortie. L'assistante sociale du centre se rend disponible sur demande pour les patients et leur entourage. L'établissement s'engage à développer les informations aux représentants des usagers et aux bénévoles afin qu'ils puissent donner des réponses aux patients avant qu'ils ne puissent rencontrer nos professionnels.

Suivi du projet

L'engagement de la Commission Des Usagers, de la Commission Médicale d'Etablissement, de la Direction de l'établissement et de la communauté soignante est un élément essentiel à la réussite de ce projet. Un suivi transversal sera mené pour atteindre les objectifs. L'état d'avancement de ce projet sera présenté et discuté régulièrement en Commission des Usagers.